



Fondée le 20 octobre 1962 – Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football
Membre associé à la CONCACAF

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PV n°4 du lundi 16 septembre 2024

Membres présents :	Membre excusé	Membres absents
Thierry VICTORIN	Victor AMOSIE	Maurice DUJON
François MERILLE	Patricia ELIMA	Laure LOUISE
Jean-Pierre LINDOR	Stève JEAN-MARIE	Thierry PASCAL
Nadia ANDRIEU DETOL	Emmanuel HODEBOURG	Raymond ELINA
Sophie DUMAS	Rolande SILEBER	
Mamadou SOW		
Luxon NOEL		
Antoine ADA		
Grégory PREVOT		
Sonia JOSEPH		
Sarah EMICA		

La commission s'est réunie le lundi 16 septembre 2024 à 18h00 au centre de ligue

L'ordre du jour de la réunion

- 1- Désignations
- 2- Formation à Mana
- 3- Courriers reçus
- 3- Informations diverses
- 4- Réunion avec les arbitres

Désignations

Elles sont validées et seront mises sur les espaces des arbitres et visible sur le site de la ligue.

Formation à Mana

Pour des raisons professionnelles, le Président VICTORIN formateur de cette session, ne pourra assurer cette dernière. Malgré un appel pour le remplacer, aucun autre formateur ne s'est proposé. La FIA prévue du 20 au 22 septembre 2024 est reportée à une date ultérieure.

Courriers reçus

Mail du 09/09/2024 du Président du Dynamo de Soula :

« Je me permet de vous écrire pour exprimer mon mécontentement concernant un incident survenu lors du match n°28734047 Coupe de France opposant le Dynamo De Soula / US Matoury le samedi 31/08/2024 »

La CRA a pris acte du courrier du président de Dynamo de Soula

Mail du 10/09/2024 : Police Sport Loisir 972 :

« Demande de mise à disposition d'un arbitre et d'un assistant à titre gracieux dans le cadre de l'organisation d'une Coupe Outre-mer Police » qui aura lieu le 27/09/2024

La formation donne un avis favorable et désigne BAUCHE Anthony pour ce match.

Informations diverses

L'assemblée générale a eu lieu le 15/09/2024. La seule liste menée n'a pas obtenu la validation des clubs. Le comité directeur en place poursuit la gestion des affaires courantes.

La CRA demande que le barème kilométrique soit appliqué pour les observateurs et les formateurs de la CRA.

M. ADA Antoine annonce que pour des raisons familiales, il ne souhaite plus siéger en CRA.

Le tournoi Bellony, organisé par la ville de Matoury doit avoir lieu les mercredis 18 et 25 septembre 2024. La CRA désignera des arbitres, en priorisant les officiels ou les résidents de la commune.

Réunion avec les arbitres

DETOL Matthieu	ANTOINE Woodley	MATHURIN Boris
CELESTIN Jean	BELANTON Widenson	BAUCHE Anthony
BOUDHOU Alain	KNIGHTS Dexter	

Directives de la CRA :

Seul le capitaine est autorisé à venir discuter, avec l'arbitre, d'une décision sur les lois du jeu. Si le capitaine est le gardien de but, il désigne un joueur qui sera autorisé à aller voir l'arbitre si une action est loin de sa surface de réparation.

Rappel : Les désapprobations en paroles et gestes restent interdites.

Formation continue :

Loi 10 : Issue d'un match

Loi 11 : Hors-jeu

Loi 15 : Rentrée de touche

Loi 16 : Coup de pied de but

Le secrétaire de séance

Nadia ANDRIEU DETOL

Le président

Thierry VICTORIN